



**ASSOCIATION NOTRE VILLAGE**

**La Communauté de Communes de :**

.....

(Nom et code postal)

Représentée par son/sa Président(e) :.....

E-mail : .....Site internet : .....

Nombre d'habitants\* :

.....

\*population totale recensée par l'INSEE, mise à jour annuellement.

**Décide d'adhérer à NOTRE VILLAGE** en tant que membre actif.

**S'engage** à verser sa **cotisation annuelle** à **NOTRE VILLAGE**

3220 € par an (pour les Communautés de Communes de 15 000 à 18 000 habitants)

3800 € par an (pour les Communautés de Communes de 18 001 à 21 000 habitants)

4400 € par an (pour les Communautés de Communes de 21 001 à 24 000 habitants)

4985 € par an (pour les Communautés de Communes de 24 001 à 27 000 habitants)

5570 € par an (pour les Communautés de Communes de 27 001 à 30 000 habitants)

Sur devis pour les Communautés de Communes de plus de 30 000 habitants

**En cas de réalisation d'un Agenda 2030, le montant de la cotisation annuelle dès la deuxième année d'adhésion, sera égal à 1/3 de la cotisation réglée la première année.**



**LABELLISATION « NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR »**

**Décide d'adhérer à la démarche de labellisation « Notre Village Terre d'Avenir » et s'engage à régler une prestation « Agenda 2030 local » :**

16 100 € (de 15 000 à 18 000 habitants)

17 250 € (de 18 001 à 21 000 habitants)

18 400 € (de 21 001 à 24 000 habitants)

19 550 € (de 24 001 à 27 000 habitants)

20 700 € (de 27 001 à 30 000 habitants)

Sur devis pour les Communautés de Communes de plus de 30 000 habitants

IMPORTANT : L'adhésion à la démarche de labellisation « Notre Village Terre d'avenir » ne peut se faire sans que la Communautés de Communes adhère à l'Association Notre Village.

A ..... le .....

Signature

Dès réception du présent bulletin d'adhésion, Notre Village vous adressera une facture.